



Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



**SPÉCIAL
FÊTE DE LA MUSIQUE
NOTRE PLAYLIST !**



**AUGMENTATIONS
LE PIPTRON
EST EN ROUTE !**



ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Inscrivez-vous à la liste de diffusion l'Essentiel, pour recevoir par mail les actualités au fur et à mesure, et chaque mois, un résumé du CSE.

dscfdtsoprasteria@gmail.com



Consultez
notre
site



cfdtsoprasteria.blogspot.fr



Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2SS'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA MENSUELLE

NÉGOCIATION ?

TEMPS DE TRAVAIL !

LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA CFDT

- 12 jours de RTT.
- Mettre en place un **Compte Epargne Temps (CET)** que la **CFDT** revendique depuis 2006 : le sujet est suffisamment complexe et important pour être traité lors d'une négociation spécifique.
- Laisser les salariés **saisir librement leur temps de travail** et supprimer l'enregistrement automatique par défaut de 7h22 par jour.
- Avoir une véritable **communication / formation** pour tous les salariés sur la gestion de leur temps de travail.
- Autoriser les salariés à utiliser leurs heures Débit/Crédit sur des plages horaires obligatoires, par exemple pour leur permettre de **prendre des demi-journées** de récupération.
- Avoir **des horaires de travail plus souples** : diminuer les plages horaires fixes et la durée de la pause méridienne obligatoire.
- Interroger les salariés sur leur souhait d'avoir une **semaine à 4 jours**.

TEMPS DE TRAVAIL #1 INFORMATION IMPORTANTE

SI VOUS TRAVAILLEZ PLUS DE 7h22 PAR JOUR, PRENEZ 5MIN POUR LIRE LA SUITE

L'accord temps de travail s'arrête en fin d'année 2022

Echéance fin 2022

La direction ne souhaite pas changer

La CFDT

TON TEMPS DE TRAVAIL VU PAR ...

PIERRE PASQUIER

LA DIRECTION

LE MANAGEMENT

TOI

TA FAMILLE

LA CFDT

TU SOUHAITES DONNER TON AVIS, SI TU AS

SSG, SBS, I2S

ADHÉREZ, RE

Toutes nos revendications

Consultez notre site

cfdtsopraSteria.blogspot.fr



Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2SS'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**LA MENSUELLE**

HISTOIRE D'UN CSE^{SOG} PEU ORDINAIRE

DES DEPLACEMENTS, POUR QUOI ? POURQUOI ?

Lors d'un CSE Sopra Steria Group organisé à distance, les élus majoritaires ont utilisé tous les subterfuges pour bloquer un vote. Ils ont ainsi exigé l'organisation d'une réunion supplémentaire en présentiel sur Paris, faisant fi de l'impact environnemental des déplacements et de l'urgence du sujet.

Il s'agissait tout de même d'une enquête sur un accident de travail mortel !



La suite de
l'histoire [ici](#)

Les sujets
du CSE [ici](#)

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

FAITES VOUS MIEUX REMBOURSER

Tous les salariés cotisent à la complémentaire santé groupe, et les cotisations sont ajustées selon le bilan des dépenses des années passées. Notre protection est séparée en une complémentaire responsable et une sur-complémentaire.

Depuis 2021, les dépenses optiques sont mieux remboursées si vous passez par le réseau Carte Blanche.

Non seulement les plafonds de remboursement sont plus élevés, mais les prix négociés permettent à tous d'obtenir un coût inférieur.

L'achat via Carte Blanche offre une garantie casse verres/monture sur 2 ans, l'adaptation des verres progressifs sur 6 mois, une garantie du traitement antireflet sur 2 ans et une garantie d'adaptation et de déchirure sur 3 mois (hors lentilles jetables).



Réseau
Carte Blanche

Consultez
notre
site



cfdtsopraSteria.
blogspot.fr

**PAGE 3**

**VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE ...
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !**



Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

TITRES RESTAURANT

PROLONGATION DES 38€

Le plafond de paiement des titres-restaurant 2022 **reste à 38€** par jour (au lieu de 19 €) y compris le week-end et les jours fériés jusqu'au 30 juin 2022. Les tickets peuvent également être utilisés pour le « click and collect » ou pour les livraisons de plats vendus par ces établissements.

Le dispositif concerne :

- les restaurants traditionnels ;
- les établissements de restauration rapide mobiles ou non ;
- les établissements de self-service ;
- les restaurants dans les hôtels ;
- les brasseries proposant une offre de restauration.

Le plafond reste à 19€ par jour en supermarché ou magasin alimentaire. Dans les commerces alimentaires, les titres-restaurant ne sont pas valables le dimanche et jour férié, sauf si cette indication est bien spécifiée sur le titre-restaurant.

LA MENSUELLE

RETRAITE PROGRESSIVE

POUR LES SALARIÉS AU FORFAIT JOURS DEPUIS JANVIER 2022

LE
S
A
V
I
E
Z
V
O
U
S
?

Tout d'abord la retraite progressive, c'est quoi ? La retraite progressive est la possibilité de travailler à temps partiel tout en bénéficiant d'une pension de retraite. Cela concerne les salariés au régime général. Il faut avoir atteint soixante ans, avoir déjà au moins 150 trimestres, et travailler entre 40% et 80% d'un temps plein.

Une fraction de la pension de retraite est liquidée : le pourcentage nécessaire pour parvenir à 100% en l'additionnant avec la quotité de temps de travail. Par exemple, si le bénéficiaire conserve trois jours de travail, il touchera 2/5 de sa pension calculée au moment du démarrage de sa retraite progressive. Les nouveaux trimestres cotisés continuent à créer des droits à pension (contrairement à la règle du cumul emploi-retraite). Il n'y a pas de limite d'âge pour bénéficier de la retraite progressive.

Il aura donc fallu que le conseil constitutionnel ordonne au gouvernement de faire cesser cette inégalité devant la loi, en février 2021. Le gouvernement disposait d'un délai de mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2021.

Aujourd'hui tous les salariés ont accès à la retraite progressive. Les salariés en forfait jours en étaient privés, mais cette injustice a été réparée au 1^{er} janvier 2022.



ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez-nous également sur **twitter** : CFDTsopraSteria
Sur **LinkedIn** : cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182
Suivez-nous et partagez !



Consultez
notre
site



cfdtsopraSteria.
blogspot.fr

